

Réf: Dossier 477195

Avis de constitution

SOCIETE « PROXIMA AFRIQUE »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
AUTOROUTE DU NORD ZONE INDUSTRIELLE, Lot NEANT,
Ilot NEANT

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 06/12/2025 reçus par Me ATTIN MATHIEU KONAN, Notaire, enregistrés, le 05/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PROXIMA AFRIQUE »

Objet : -La fabrication, la distribution et la vente de produits industriels ;
-La fabrication, la distribution et la vente de détergents, de produits d'entretien, d'hygiène industrielle et ménagère;
-L'importation et l'exportation de marchandises.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL

-L'Emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

-La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et d'une manière générale, toutes activités connexes, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ou à tous objets connexes ou similaires.

Capital 20,000,000 F CFA divisé en (2000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2000 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA
AUTOROUTE DU NORD ZONE INDUSTRIELLE, Lot NEANT,
Ilot NEANT

Dirigeant(s) M JABER JAD RABAH (COGÉRANT), M JABER
MOHAMAD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00520 du 28/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06204/GTCA/RC/2026 du 28/01/2026

